

*des Princes &c.* Janvier 1721. 41  
vives & respectueuses Remontrances, &  
l'exil qu'ils ont souffert, leur avoit attiré  
l'admiration de toute l'Europe; mais enfin  
soit inconstance, intérêt particulier, ou rai-  
son d'Etat, on les voit aujourd'hui subir  
le sort commun, rentrer en grace & sou-  
crire avec soumission aux volontez de la  
Cour, à la faveur d'un accommodement  
dont on s'acquitte autant qu'il est possible la  
connoissance au public. Ce tems-ci est fer-  
tile en événemens extraordinaires, & celui-  
ci n'est pas un des moins singuliers, après  
l'éclat qu'avoit fait la disgrâce de cette Com-  
pagnie: chacun sçait que ce qui l'avoit at-  
tirée, étoit le refus qu'elle faisoit d'aprou-  
ver différens arrangemens qui lui paroiss-  
soient contraires au bien public, & d'en-  
registrer la Déclaration du Roi concernant  
la Constitution *Unigenitus*; la paix de l'E-  
glise Gallicane dépendoit, disoit-on, de  
cette formalité, puis que le Cardinal de  
Noailles qui paroissoit à la tête d'un parti  
opposé à la Bulle, refusoit de rendre son  
Corps de Doctrine & son Mandement pu-  
blic, qui étoient le sceau d'une reconcilia-  
tion que l'on prétendoit devoir être gene-  
rale. Tous les obstacles sont levez, l'enre-  
gistrement tant débattu, s'est fait, & Son  
Éminence qui n'attendoit que cette satis-  
faction sur laquelle elle a toujours insisté,  
pour se tirer d'affaire avec honneur, s'est  
renduë, après avoir bravé si long tems les  
menaces & la faveur, & le Mandement a  
été publié. Voici comme on apprend que  
les choses se sont passées.